



## **Atelier 10 - salle 4.17 : Les institutions politiques, angle mort de l'analyse politique du monde musulman ?, responsable : Hardy Mede Mohammed (CESSP, CERAPS)**

Intervenants : Nathalie Bernard-Maugiron, Bernard Hourcade, Hardy Mède Mohammed, Déborah Perez, Matthieu Rey

### Résumé

Cet atelier thématique se propose d'organiser un échange critique et interdisciplinaire autour des approches qui ont jalonné, ces dernières décennies, l'analyse des processus et des institutions politiques dans le « monde musulman », en interrogeant les modèles explicatifs essentiellement centrés sur les ressorts culturels ou religieux de l'action politique. Notre démarche vise à *banaliser* et *désenclaver* le champ d'étude moyen-oriental, en recourant à des outils conceptuels et des approches théoriques à vocation universelle (E.Picard). Un tel projet impose une prise de distance avec certaines approches homogénéisantes et normatives qui postulent la spécificité politique de cette aire pour expliquer les tendances à l'autoritarisme, sans s'interroger sur l'historicité des différents régimes politiques de la région. Cette vision uniformisante fait perdre de vue la variété des dynamiques institutionnelles qui traversent ces différents Etats. D'autant plus que les institutions constitutives des régimes politiques (parlement, gouvernement, présidence, assemblée constituante...) sont rarement utilisées comme clé de lecture des rapports de pouvoir qui s'exercent dans ces Etats. Cet atelier cherche justement à combler ce vide en déplaçant l'angle d'analyse vers les institutions politiques pour questionner, à partir de matériaux empiriques originaux, leur rôle et leur place dans le jeu politique.

### Intervenants :

**Nathalie Bernard-Maugiron**, (IRD, CEPED), « **Les rapports de pouvoirs dans les processus constituants post-révolutionnaires du monde arabe** »

Les processus transitionnels qui ont suivi les « printemps arabes » se sont caractérisés par la dimension juridique et plus particulièrement constitutionnelle que les différents acteurs du jeu politique ont conférée au changement politique. Partout, les enjeux politiques se sont cristallisés autour de la référence constitutionnelle. Texte juridique contenant les principes fondamentaux sur lesquels repose l'ordre politique et juridique de l'Etat, la constitution est devenue le symbole de tous les positionnements. Tentant d'infléchir le contenu des textes en cours d'élaboration ou de révision, les différentes forces politiques en présence ont recouru à la norme juridique pour construire ou renforcer leur légitimité politique.

Cette communication se propose de revenir sur ces processus constituants en étudiant comment les rapports de pouvoirs ont influencé le choix et la composition de l'organe constituant, puis ont été déterminants pour le contenu même de ces nouvelles chartes fondamentales.

**Bernard Hourcade**, directeur de recherche émérite au CNRS, « **Le parlement iranien : un habillage républicain pour le pouvoir dominant ou une expression des diversités sociales, rivalités idéologiques et des rapports de force politiques ?** »

Le *Majles shurâ-ye eslâmi*, le Parlement consultatif islamique avec ses 290 députés élus au suffrage universel tous les 4 ans, est une des composantes majeures de la vie politique de la République islamique d'Iran. Les débats y sont très vifs et parfois violents et sa parole est souvent médiatisée, mais dans quelle mesure cette institution républicaine a-t-elle un pouvoir réel, face aux autres Conseils dont les membres sont nommés ou élu au suffrage indirect ? L'histoire de ces quatre décennies montre que le *majles*, tout en restant dans la norme idéologique, s'il ne reflète pas exactement la société iranienne, et ne réussit pas à imposer ses vues, met en évidence les rapports de force et débats de fond, ce qui explique en grande partie de la stabilité de la République islamique et sa capacité d'adaptation.



**Hardy Mède Mohammed**, docteur en science politique, membre du CESSP, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne et ATER (CERAPS) à l'Université Lille 2, « **L'invention d'un Parlement : pour une sociologie des institutions politiques** »

L'objet de cette communication est d'évaluer le rôle d'acteurs politiques émergents au cours des années 2000 dans la reconfiguration et la redéfinition du travail et des pratiques parlementaires dans la Région du Kurdistan d'Irak. Ces nouveaux représentants, peu dotés en ressources partisans – novices en politique pour certains, cadres politiques marginaux pour d'autres – cherchent à consolider le Parlement pour renforcer leur propre position sociale dans et par le biais de l'institution et se doter ainsi d'un véritable champ d'action. Ce faisant, ils contribuent à un processus d'institutionnalisation qui se signale notamment par une plus forte différenciation interne, une formalisation du travail parlementaire et le rejet de la discipline partisane. Il s'agit, à partir du cas kurde, de s'interroger empiriquement sur le processus d'institutionnalisation, en mettant l'accent sur les investissements différenciés des membres de l'institution, qui renvoient non seulement à un ensemble de dispositions acquises, mais aussi à des stratégies élaborées dans l'ordre de l'interaction.

**Déborah Perez**, doctorante CHERPA, « **Etre député en situation révolutionnaire : la fabrique du politique à l'Assemblée nationale constituante tunisienne.** »

Les 217 députés élus le 23 octobre 2011, lors des premières élections libres organisées en Tunisie ont pour mission de doter le pays d'une nouvelle constitution. L'Assemblée nationale constituante, qui s'installe au Palais du Bardo, devient le lieu d'une nouvelle socialisation politique, permettant la rencontre d'anciens militants et de nouveaux hommes politiques au cours des trois années du processus constitutionnel. Cette communication, fondée sur des observations et des entretiens avec les élus, propose d'étudier à la fois les dynamiques de professionnalisation des députés et l'évolution des rapports de force au sein de l'Assemblée.

**Matthieu Rey**, maître de conférence au Collège de France, « **Réunir un parlement pour construire la souveraineté** »

Lorsque la Syrie devient indépendante et que les troupes britanniques partent d'Irak, les nouvelles autorités s'emparent des outils institutionnels, deux systèmes parlementaires. Cette entreprise les conduit à transformer des modèles constitutionnels forgés par l'occident. L'enjeu de la présente sera tout à la fois d'expliquer la popularité du constitutionalisme et sa pratique quotidienne pour comprendre comment il devient un outil pour construire la nouvelle souveraineté.